

7^{èmes} Rencontres pour la recherche en soins en psychiatrie organisées par le GRIEPS et le GRSipsy

Jeudi 20 et vendredi 21 janvier 2022 - Ecully (69)

BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE A RETOURNER REMPLI & SIGNÉ AVANT LE 17 JANVIER 2022
À Victoria OMAR – Assistante Inter (v.omar@grieps.fr) – GRIEPS - 64, avenue Leclerc - 69007 Lyon

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

NOM – Prénom :

Métier – Profession :

Adresse complète de contact :

.....

Tél : **Mail de contact :**

Pour celle ou celui qui n'est pas dans le réseau :

Avez-vous une activité Recherche : OUI NON

Si oui, de quelle nature ?

Seriez-vous d'accord pour inscrire votre courriel de contact dans la liste des participants qui sera diffusée le jeudi 20 janvier 2022 ? :

OUI avec cette adresse @.....

NON

L'inscription comprend pour les 2 journées : l'accueil, les pauses gourmandes, les déjeuners, la documentation.

À noter : vous avez la possibilité, avec le VALPRÉ, de signaler une allergie alimentaire :

.....



Les Berges du Rhône
64, avenue Leclerc
69007 LYON
Tél. : 04 72 66 20 30

Contact GRIEPS :

Mme OMAR Victoria

Assistante Inter

Tél : 04 72 66 20 30

Courriel : v.omar@grieps.fr



Groupe de Recherche en Soins Infirmiers en psychiatrie

Contact G.R.S.I.psy :

M. Jean-Paul LANQUETIN

Infirmier ISP Praticien Chercheur

Tél : 06 14 46 72 79

Courriel : grsipsy@gmail.com

N° SIRET : 414 862 672 00048

Centre de Formation Professionnelle Continue enregistré

sous le n°82690577869 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes

Notre établissement a le label Datadock

7^{èmes} Rencontres

pour la **recherche en soins en psychiatrie**
organisées par le **GRIEPS** et le **GRSipsy**

Jeudi 20 et vendredi 21 janvier 2022 - Ecully (69)

NOM – Prénom du participant :

Je souhaite participer à la soirée festive de nos 7^{èmes} Rencontres

(cocktail dînatoire et musical) du jeudi 20 janvier 2022 (à 19h00 au Centre Valpré)

OUI NON

Je joins mon chèque de 30 € (à l'ordre du GRIEPS) *ou* La convention intègrera les 30 €

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION - Tarif unique : 290 €

À TITRE INDIVIDUEL : je joins un chèque libellé à l'ordre du GRIEPS

290 €

320 € avec la soirée festive

Date et signature de l'agent :

PAR LA FORMATION CONTINUE :

Je soussigné(e) m'engage à prendre en charge les frais d'inscription et demande une convention de 290 €
(inscription possible par mail, en joignant le bulletin complété par l'agent)

Je soussigné(e) m'engage à prendre en charge les frais d'inscription et la soirée et demande une convention de **320 €**

ÉTABLISSEMENT (Entité – Adresse – Nom et qualité du représentant signataire de la convention)

N° Déclaration Activité Formation :

N° SIRET :

RESPONSABLE FORMATION : Nom – Prénom :

Tél : Courriel :

Date, signature et tampon :

ATTENTION

Pour partager le plaisir de nous retrouver
en toute sécurité, Pass sanitaire, port du masque
et respect des gestes barrières
obligatoires

CONSIGNES À L'HEURE OÙ NOUS ÉCRIVONS (1^{er} OCTOBRE 2021)

Le site d'accueil « Le Valpré », proche de l'autoroute A6 (Lyon/Paris), comporte un parking de 180 places, une possibilité importante d'hébergement en chambre individuelle et double, ainsi qu'une offre de restauration. Concernant l'offre d'hôtellerie, les participant(e)s qui souhaitent être hébergés à Valpré peuvent contacter la réception par téléphone au 04 72 18 05 05 ou courriel (reception@valpre.com), vous bénéficierez du tarif en vigueur au moment de la réservation. Pour information, depuis cette année, les barèmes de remboursement des frais de nuitées ont été majorés.

Coordonnées GPS : latitude : 45.77717 ; longitude : 4.791316

Cinq établissements proposent également une offre d'hôtellerie à 1000 mètres (à pied) du lieu du congrès proche de la porte du Valvert.

A 10 minutes à pied du centre, Hôtel B&B, Ouest Tassin la Demi-Lune, compatible avec nos budgets de Formation Continue.

Autre Hôtel de proximité : - Hôtel 1ère classe, Lyon ouest, Tassin la Demi-Lune.

Plus cher : - Hôtel Novotel, Lyon, Porte du Valvert. - Hôtel Holliday Inn, Lyon Vaise. - Hôtel Campanile, Lyon Ouest, Tassin la Demi-Lune.